

L'épilepsie chez la personne polyhandicapée

**Aidfor
POLY**

Conséquence directe de la lésion cérébrale responsable du polyhandicap, elle se déclenche de manière imprévisible à la suite d'une activité neuronale anormale et excessive.



Crise partielle

« Symptômes dépendant de la zone touchée du cerveau »

- Altération de la conscience et de la perception de l'environnement
- Salivation
- Peur, Rire



Crise généralisée

« Crise convulsive, elle touche plusieurs zones du cerveau »

- Perte de conscience
- Immobilité du regard
- Contractions ou secousses musculaires



50%

des personnes polyhandicapées sont touchées par des crises épileptiques

Les 4 actions à adopter

Protéger

- Ecartez les objets dangereux
- Ne mettez rien dans la bouche

Contrôler

- Mesurez la durée de la crise
- Si prescription médicale : administrez un médicament

Agir

- Appelez Samu (15) si la crise > 5 minutes

Surveiller

- Remplissez un carnet de suivi



La gravité d'une crise est liée à sa durée pouvant engendrer une menace vitale ou des lésions cérébrales irréversibles.